

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 5 (1920)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger

RAIFFEISEN

Moniteur Financier Rural

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Paraissant le 20 de chaque mois. — Abonnement Fr. 1.50 par an

ÉDITEUR (abonnements et annonces): UNION SUISSE DES CAISSES RAIFFEISEN, St-Gall (compte de chèques postaux IX. 970). Toutes les correspondances concernant la RÉDACTION, doivent être adressées à M. Aug. Mounoud, pasteur à Palézieux. — EXPÉDITION: Imprimerie A. Bovard-Giddey, Maupas 7, Lausanne.

A propos des Bons de Caisses des C.F.F.

Il nous en coûte d'ouvrir une discussion dans les pages de notre journal sur le sujet inscrit en tête de cet article, mais nous ne pouvons cependant faire entièrement notre sentiment. Les pages d'annonces d'innombrables journaux suisses renfermaient, il y a quelques semaines, un avis imprimé en caractères géants, portant à la connaissance du public l'émission de bons de caisse 5 ½ % des C.F.F. dont le revenu ressort à 6 % net. Des communiqués insérés dans le corps du journal, attireraient l'attention sur les conditions des plus favorables de cet emprunt. Il y a quelques jours enfin, un nouveau communiqué stimulait le zèle des souscripteurs, un peu lents paraît-il à se décider, en insistant sur le succès de l'émission en cours, et invitant les amateurs d'avoir à se hâter.

De telles pratiques répugnent à notre patriotisme. L'Etat patron et entrepreneur dispose de moyens d'action interdits au particulier; les prérogatives dont il jouit lui imposent le devoir de prendre en considération sérieuse la répercussion de ses actes sur l'ensemble de la vie économique de la nation. Dépenser sans compter parce que l'on dispose de la force publique et que l'on peut puiser jusqu'à extinction dans la bourse des contribuables par des relèvements de taxes, par des droits et impôts nouveaux, c'est tarir les sources de la richesse publique, tuer la poule aux œufs d'or et courir à la faillite. Or nous avons l'intime persuasion que l'augmentation du taux de l'argent, officiellement

encouragé, va à l'encontre des vrais intérêts du pays.

Un fonds de terre, un immeuble bâti ou non peut rapporter un loyer plus ou moins élevé, mais qui est toujours un rapport avec sa valeur vénale. Il serait facile croyons-nous d'établir, — et les renseignements statistiques du Bureau du secrétariat suisse des paysans en donneraient la preuve — qu'en ce domaine les taux, (rendement pour 100) sont sensiblement les mêmes aujourd'hui qu'avant la guerre. Il n'en est pas de même pour l'argent lui-même. Le rapport entre le capital et l'intérêt ne peut dépasser certaines limites sans devenir anormal. Contribuer au renchérissement des taux c'est ruiner le crédit, paralyser l'esprit d'entreprise, c'est appauvrir le pays en faveur de quelques privilégiés, dont la fortune est vraiment le colosse aux pieds d'argile dont la ruine se saurait tarder.

Les fonctionnaires de nos diverses entreprises d'Etat se sont fait allouer des traitements magnifiques; sous prétexte de renchérissement de la vie; mais trop souvent par des motifs de réclame électorale, les gouvernements ont consenti à des chiffres qui nous paraissent à nous tenir du prodige. Comment trouver les ressources nécessaires pour faire face à de telles dépenses? C'est l'Etat qui paie, dit-on, et il a bon moyen. Mais l'Etat c'est vous, c'est moi, acculés que nous sommes, malgré la journée de 8 heures, à un travail plus intensif pour faire face aux nécessités de la vie et à de nombreuses privations. Le mouvement économique en est ralenti d'autant et les sources de revenus auxquelles l'Etat peut puiser deviennent toujours

plus rares et toujours moins abondantes. Nous assistons aujourd'hui à une ruée vers tous les emplois publics, vers cet Eldorado qu'est la crèche officielle de la part de tous ceux que décourage le travail personnel. Est-il sage vraiment de rendre l'existence encore plus dure à ceux qui restent à la brèche? Lorsque auront disparu les classes moyennes et qu'il n'y aura plus en présence que les masses prolétariennes unies aux fonctionnaires publics et quelques gros financiers capitalistes croit-on vraiment que la question sociale sera normalement résolue?

Pour faire face à ses multiples besoins, l'administration des C. F. F. sollicite donc la souscription de ses bons de caisses pour un nombre de millions qu'on ne nous révèle pas, avec garantie de la Confédération. Dans les conditions actuelles du change, il est à prévoir que seul le capital suisse souscrira, car les obligations de nos chemins de fer placées avant la guerre, dans leur grande majorité, à l'étranger ont fait presque entièrement retour au pays. Pour faire face au nouvel emprunt fédéral il sera prélevé dans les banques, caisses d'épargne et de dépôts des capitaux rentés jusqu'ici à un taux plus modeste et qui servaient au crédit hypothécaire. Les institutions de crédit qui voudront ne pas mettre leurs clients en mesure de rembourser leurs prêts devront relever d'autant leurs taux créanciers. Cette mesure conduit logiquement à un renchérissement général du prix de l'argent.

Faut-il souligner ici, combien est utile en de telles circonstances la fondation et la consolidation de nos Caisses de crédit mutuel. Le capitaliste villageois se souvient que les sommes dont il dispose lui ont été apportées par le sol qu'il cultive. Il sait que la propriété foncière, au prix où plusieurs ont dû l'acquérir au cours des dernières années, ne peut payer un intérêt dépassant certaines limites. Désireux d'assurer à ses économies le plus de sécurité possible, il les confiera de préférence à la Caisse locale qui les emploiera dans le milieu même où il vit; les taux qui lui seront payés seront en rapport avec ceux que peuvent payer les débiteurs.

Si l'on comprend, dans nos milieux villageois la nécessité d'unir ses forces pour le maintien de la petite propriété rurale, pour l'accession à la vie indépendante des nouveaux éléments puisés dans la classe des domestiques de campagne, le pays

tout entier profitera de cette réaction contre la politique financière à courtes-vues de la Confédération.

La crise des changes

(2^{me} article)

La situation anormale des changes que nous avons essayé de caractériser dans un précédent article est si grosse d'inconvénients de tous genres qu'elle ne pouvait laisser indifférents ceux qui ont la responsabilité de présider aux destinées des peuples et de les gouverner. Le Conseil suprême des nations alliées devait donc s'en occuper et le mémorandum économique qu'il a communiqué à la presse de tous les pays, il y a peu de jours, en cherche la solution. Parmi les mesures prévues pour préparer le retour à une situation normale, notons la limitation des armements, l'accroissement de la production, les restrictions de toutes les dépenses.

C'est parler d'or et bien mal avisé qui contredirait à d'aussi sages maximes que celles que nous lisons, par exemple, sous chiffre III du mémorandum: « Chaque gouvernement devrait examiner sur le champ le moyen de persuader ses nationaux de toute classe de la nécessité vitale de supprimer les dépenses de pur luxe et de réduire les autres, de façon à parer à la différence qui pendant quelques années existera entre la demande et la fourniture des marchandises essentielles. »

Ce langage sera-t-il entendu? Nous l'espérons sans trop y compter cependant, et les hommes d'Etat qui siègent au Conseil suprême sont gens de trop d'expérience pour nourrir de trop vastes illusions à ce sujet.

Il était bon cependant de placer la question sur son vrai terrain. Pour remédier à la dépréciation des changes, vrai thermomètre de la situation économique actuelle, il est de toute nécessité d'en connaître les causes et d'agir sur ces causes elles-mêmes pour chercher à les modifier.

Les biens de tous genres, anéantis par la guerre ne se reconstitueront pas en un jour: mais tout ce qui peut contribuer à la sécurité publique, à la mise en valeur des matières premières, dans quelque pays qu'elles se trouvent, doit être l'objet d'une protection spéciale. Les milliards de papier monnaie que les Etats ont

jeté sur le marché n'ont plus leur équivalent en richesses matérielles. Il importe de restaurer ces richesses.

Comment y parvenir ?

L'expérience n'a que trop démontré à quoi conduisaient les méthodes en faveur autrefois ; les fruits du matérialisme économique sont si amers qu'on ne peut que maudire l'arbre qui les a portés.

On le voit : le problème des changes est d'ordre moral autant que économique et financier. Il importe donc de favoriser l'œuvre commencée de rapprochement des classes et des peuples, de travailler, individuellement et collectivement, à consolider l'édifice social si fortement ébranlé. C'est dans cet esprit que nous saluons avec joie l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, dont nous ne nous dissimulons pas les imperfections, mais qui n'en demeure pas moins une tentative généreuse de frayer des voies nouvelles à l'humanité civilisée.

C'est d'elle que nous attendons les décisions énergiques qui rendront impossibles certaines mesures dont on parle ouvertement dans la presse et qui ne feraient qu'aggraver la situation présente.

Dans certains pays, à change très déprécié, il est à craindre en effet qu'on ne cherche à consolider cette dépréciation en se résignant à une sorte de banqueroute officielle. C'est ainsi par exemple que l'on a proposé en Allemagne de stabiliser le change à un niveau pas très éloigné du cours actuel. Une telle dévaluation spoliatrice... pourrait se justifier à la rigueur si la dépréciation qu'elle consacre durait depuis longtemps, si elle était en quelque sorte entrée dans l'usage, s'il n'existait aucune perspective d'amélioration. Or, tel n'est pas le cas. Le cours actuel du mark est évidemment déprimé à l'excès. La cause n'en est pas seulement dans la défaite de l'Allemagne et dans les charges qui lui sont imposées, mais encore dans les besoins de la période de transition. Quand ce pays se sera ressaisi, quand il aura réorganisé ses finances, mis de nouveau à profit les qualités de labeur assidu et méthodique de son peuple, il paraît certain que le change remontera. Vouloir immobiliser le change à ce cours de misère serait un crime à l'égard du peuple allemand et de ses créanciers étrangers. (Voir G. Paillard, *Bibl. universelle*, déc. 1919.)

Enfin nous voudrions combattre en quelques mots l'opinion que nous avons entendu soutenir de très bonne foi que la Suisse travaillerait dans intérêt en dépréciant elle-même son propre change par l'émission d'un milliard au moins de billets, en plus de ceux émis jusqu'à ce jour. Le billet suisse se trouverait ainsi de pair avec ceux des pays belligérants, la France, par exemple, et les échanges pourraient recommencer normalement. Du même coup, la dette de mobilisation qui pèse si lourdement sur notre petit pays, serait entièrement soldée, les nouveaux billets servant à rembourser les souscripteurs des emprunts fédéraux.

Que ce moyen de s'acquitter soit honnête et loyal, personne n'en conviendra, je pense. Mais une telle mesure nous placerait immédiatement dans un état d'infériorité notoire vis-à-vis des pays à change élevé avec lesquels nous entretenons des affaires nombreuses, tant financières qu'économiques, tels les Etats-Unis, la Hollande.

Les denrées de première nécessité que nous sommes obligés de faire venir de l'étranger et que ne peuvent nous livrer les pays à change déprécié, puisque eux-mêmes sont en déficit pour ces matières, augmenteraient immédiatement de prix. Notre pays déjà si durement éprouvé serait immédiatement aux prises avec des difficultés presque insurmontables, car le crédit suisse — une fois compromis — de par la force même des choses, aurait mille fois plus de peine à se relever que celui des autres pays. Quelques spéculateurs profiteraient seuls, pour quelque temps, des facilités offertes à l'exportation des rares produits dont nous pouvons nous passer ; l'ensemble du peuple tomberait dans une misère telle que l'aurore du bolchévisme ne tarderait pas, hélas, à poindre sur nos sommets.

Virilement, courageusement, faisons face aux difficultés présentes ; nous aurons ainsi notre part dans l'œuvre de reconstitution à laquelle tous doivent collaborer.

Fonds publics.

(Suite)

Les valeurs cotées au bilan ne peuvent être évaluées au dessus de leur cours moyen dans le mois qui précède la clôture du bilan. Pour parler à l'impression désastreuse qu'aurait sur l'en-

semble du public l'aveu de bilans déficitaires, les Banques ont été autorisées par un décret du Conseil fédéral, et pour cette année seulement, de passer outre à ces prescriptions. Un grand nombre de petits rentiers auraient également été privés de ressources que leur procure l'encaissement de leurs coupons, et pour beaucoup le coup aurait été des plus pénible à supporter.

Nous ignorons encore comment procéderont les grandes banques officielles de la Suisse, dans l'évaluation de leur portefeuille, les rapports annuels de ces établissements ne nous étant pas encore parvenus. Certaines institutions financières régionales dont le Bilan est sous nos yeux nous paraissent avoir pris une moyenne entre la valeur d'émission et la valeur cotée en bourse, mais les résultats sont très variables.

Quant à nos Caisses Raiffeisen, la méthode à suivre nous paraît évidente. Celles d'entre elles qui ont inscrit leurs titres à leur valeur nominale, inscriront en tous cas à la col. 6 de l'extrait du compte de profits et pertes et au passif du Bilan un amortissement égal, *au moins*, au bénéfice inscrit par avance et à tort selon nous aux recettes de la Caisse, lors de l'émission du titre ou de son achat. Il y aura lieu de faire plus encore. Celles d'entre elles qui le pourront feront bien de capitaliser au taux habituel de leurs prêts, les capitaux placés sur des titres de fonds publics et de porter en amortissement la différence entre la valeur indiquée au G.-L. et la valeur dite de *capitalisation*. Le bénéfice que l'on pourra indiquer en sera réduit d'autant, et certains auront un peu de peine à s'y résoudre. Nous persistons à croire cependant qu'il vaut mieux avoir un Bilan qui se rapproche le plus possible de la réalité financière que d'aligner de gros chiffres qui se réduiraient à fort peu de chose si l'un devait en fournir la valeur en espèces « ayant cours légal » pour employer les mots consacrés par l'usage.

Oui, nous savons que les titres achetés par nos Caisses, en réponse aux appels au patriotisme de nos campagnards, et dont nous nous sommes faits l'écho ici-même à plusieurs reprises, resteront pour leur grande majorité, dans leur portefeuille et qu'il ne sera pas nécessaire de les liquider avant l'époque fixée pour leur rembour-

sement. Nous voulons espérer que ce sera toujours le cas; mais nous répétons que le Bilan annuel doit donner la situation exacte qui serait faite à la Caisse si elle devait réaliser tout son avoir et payer toutes ses dettes au moment où il a été dressé. Etablissons nos Caisses sur des bases toujours plus solides; les sacrifices d'amour-propre, consentis dans ce but ne seront jamais perdus.

Clôture des comptes.

On nous écrit: L'époque fixée pour la clôture des comptes annuels impose à la grande majorité des Caissiers Raiffeisen un surcroît de travail, à un moment où la besogne urgente, en d'autres domaines devient de plus en plus absorbante. Pourquoi s'obstiner à maintenir au 31 décembre la fin de l'année comptable et quels inconvénients verriez vous à boucler au 30 septembre par exemple? Nous nous permettons cette suggestion, bien moins subversive qu'il ne paraît au premier moment, persuadés qu'elle trouvera de l'écho auprès de plusieurs de nos collègues qui succombent sous le fardeau de leurs nombreuses occupations et qui n'arrivent pas à y faire face de janvier à fin mars.

Nous serions heureux d'avoir l'avis des cercles intéressés sur la question soulevée par notre correspondant.

Spéculation sur les changes.

Il nous revient qu'en certains lieux, à la campagne, on s'est livré à une spéculation effrénée sur le cours des devises étrangères, plus spécialement du mark dont on escomptait la reprise dans un délai très court. Ces espoirs ont été déçus. Au lieu de remonter depuis l'armistice, époque où se sont faits les principaux achats, le mark est descendu jusqu'à un niveau qui aurait semblé incroyable jadis. On nous dit que dans un seul district vaudois il a été engagé plus de 15 millions dans des opérations de ce genre. Des paysans ont été jusqu'à hypothéquer leur domaine pour trouver les fonds nécessaires à ces spéculations. Quand donc comprendra-t-on à la campagne que le courtier ne cherche qu'une seule chose, son propre bénéfice et que les économies réalisées à la campagne doivent y demeurer?

Commission de rédaction, *Vaud*: M. Aug. Mounoud, membre du Comité de direction de l'*Union Suisse*, Palézieux. — *Fribourg*: M. Ræmy, caissier, Morlon. — *Valais*: M. A. Gaspoz, caissier, Hérémence.